



EDİTO

Chers Cassissiennes et Cassissiens,

- Les vendanges viennent de se terminer. Malgré certains aléas climatiques, nos vignerons, bien qu'ils n'atteignent pas toujours le rendement autorisé, sont assez satisfaits dans l'ensemble et annoncent des vins de qualité. Je vous invite à participer à la soirée du Beaujolais Nouveau, organisée par les comités d'entraide et des fêtes, et les vignerons, qui aura lieu le jeudi soir 17 novembre à la salle des fêtes.
- Comme annoncé lors de mon précédent édito, le sujet des incivilités constatées cet été a été traité lors de notre conseil municipal de septembre. Les élus ont décidé de prendre des mesures pour la période estivale prochaine comme l'interdiction de rassemblements de jeunes à partir de 23 heures sur la voie publique, un aménagement de l'éclairage public dans certains lieux, l'étude de la mise en place de caméras de vidéosurveillance.... Ces mesures se traduiront par des arrêtés municipaux qui permettront aux forces de l'ordre de verbaliser les contrevenants. Nous avons déjà rencontré les parents des jeunes cassissiens présents lors de nos différentes interventions pour les sensibiliser aux risques encourus par leurs enfants et aux gênes occasionnées au voisinage.
- En ce qui concerne les travaux, la réhabilitation du boulodrome est maintenant terminée, à noter que ce projet a bénéficié de pratiquement 80% de subventions de l'Etat, du Département et du Conseil Régional au titre de la rénovation énergétique. Le chantier de l'extension du centre technique communal a pris du retard car certains lots de l'appel d'offres se sont montrés infructueux par absence de réponse. Nous avons relancé la consultation et les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année. Enfin, le chantier de séparation des eaux usées et des eaux claires est pratiquement abouti, il ne reste plus qu'à finaliser la couche de revêtement de la chaussée. Je sais que ce projet a gêné certains d'entre vous, mais il était vraiment nécessaire car il contribue largement au respect de l'environnement et à la baisse des coûts d'exploitation de la station d'épuration du SIVU de Pray, auguel la commune de Chessy Les Mines est adhérente.
- La rentrée de nos jeunes élèves s'est très bien déroulée dans les deux écoles de notre village, avec une stabilité des effectifs et des équipes pédagogiques. Le lundi 10 octobre se sont déroulées les élections des élus du conseil municipal des enfants. Douze conseillers ont été

- élus, six par école. Ils ont été présentés le soir même aux conseillers municipaux adultes et ont tenu leur première réunion le lendemain en fin de journée. Je vous assure qu'ils sont très impliqués et qu'ils ne manquent pas d'idées. Je remercie madame Agnès Pierre Davignon, adjointe, qui a organisé et mis en œuvre ces élections. Elle est secondée par messieurs Cyrille Houtin et Benjamin Martin, conseillers municipaux, pour l'encadrement de nos jeunes élus.
- J'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée d'un nouveau sourire pour vous accueillir à la mairie, Madame Alexandra PILLON, nous arrive fraîchement du SYDER, elle a démarré ce lundi 17 octobre et se réjouti déjà de vous rencontrer derrières sa banque d'accueil afin de répondre à vos demandes administratives. En dehors de l'accueil, Madame Pillon remplit des missions relatives à la gestion de l'état-civil, de la facturation de l'eau potable de l'urbanisme, comme missions prioritaires.

Je vous remercie de lui réserver votre meilleur accueil.

■ Il y a un an, j'évoquais le décès de monsieur Pierre VERSAUD, ancien maire de notre commune de 2001 à 2008. C'est avec émotion que nous avons appris le décès de monsieur François JEANNETAUD le 9 septembre 2022. Monsieur JEANNETAUD a été maire pendant deux mandats de 1989 à 2001. Il est à l'origine de nombreux projets structurants pour notre commune comme la création de la nouvelle école publique, la construction de la caserne des pompiers, la rénovation de la salle des fêtes... Il a aussi beaucoup œuvré pour le renouvellement de notre réseau de distribution d'eau potable. Merci François. Je présente mes sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Célébration de l'armistice du 11 novembre 1918 retrouvons-nous devant la mairie à 11h.

La cérémonie sera suivie du traditionnel pot de l'amitié.

AVIS DE MAIRIE:

ARRÊTÉ D'AUTORISATION DE RÉGULATION DES PIGEONS SUR LA COMMUNE :

- Nous recevons de nombreux appels et mails concernant un homme qui tire à la carabine dans le village. Nous vous informons que, par arrêté municipal, Monsieur BLAYON est autorisé à réguler la très nombreuse population de pigeons installés dans le village et plus particulièrement dans le centre bourg.
- Pour information : Conformément au Code général des collectivités territoriales (article L.2212-2), le Maire est compétent pour lutter, au titre de la police de la salubrité publique, contre les nuisances liées à la prolifération des pigeons. Il peut donc faire appliquer les prescriptions du règlement sanitaire départemental et prescrire par arrêté motivé toutes les mesures nécessaires pour la capture, ou la destruction par tous moyens proportionnés pour limiter les préjudices subis sur sa commune.

RENOVATION DU LAVOIR DE TRANCHE POIL

• Le mur de soutènement était très abîmé par le lierre et les autres affres du temps, sa rénovation est presque terminée et refait apparaître son très beau mur en pierre dorées... mais savez-vous où se trouve le lavoir de Tranche-Poil ?



DEMANDE D'ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR DES PLACES DE STATIONNEMENT :

Les demandes doivent impérativement être envoyées à la mairie à l'adresse : ag@chessy69.fr au minimum 3 jours avant la date de l'évènement (mariage, déménagement etc..).

Ces demandes doivent comporter les éléments suivants :

- identité du demandeur
- n° de portable
- motif
- nombre de places demandées et leur emplacement

RENTREZ VOS POUBELLES!

Nous vous rappelons que les poubelles grises et jaunes doivent être rentrées chaque soir après avoir été vidées, tant pour maintenir l'esthétique de nos belles rues du village que pour l'accès des véhicules prioritaires en cas d'urgence.



EXPO DECHETS D'OEUVRES

Nous vous attendons nombreux à l'occasion de l'EXPO DECHETS D'OEUVRES le 19/11 à la MFR et participer aux ateliers que nous vous proposons....



CONSEIL MUNICIPAL

Les décisions du CM n'ayant pas une valeur ajoutée au sens des administrés ne sont pas reprises dans la synthèse des CR. Les Comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux. Retrouvez l'intégralité des débats (PV) sur le site internet communal, rubrique «vie municipale».

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

INCIVILITÉS ET TAPAGES NOCTURNES DANS LA COMMUNE

- Cet été, des groupes de jeunes se sont réunis régulièrement en soirée aux abords de la salle des fêtes et derrière la Mairie, occasionnant des incivilités et des tapages nocturnes importants, très gênants pour les riverains. A leur demande, j'ai rencontré des représentants des habitants du quartier qui m'ont fait part des leurs difficultés. Suite à leur première visite, j'ai alerté la gendarmerie et me suis rendu sur place à trois reprises pour tenter de raisonner les jeunes concernés, dont des Cassissiennes et des Cassissiens, en vain. Après une discussion fin juillet avec le Major de la brigade du Val d'Oingt, les gendarmes ont réalisé une opération forte en verbalisant sévèrement certains contrevenants. Depuis, les choses se sont calmées. Quoiqu'il en soit, pour éviter que ce phénomène se reproduise, je pense que nous devons envisager des solutions durables, comme par exemple :
- la création d'un poste de policier municipal à temps partiel ;
- · la mise en place de vidéo surveillance ;
- un arrêté provisoire interdisant le rassemblement de jeunes mineurs pour une durée donnée ;
- un arrêté limitant la durée de l'éclairage public sur certains secteurs ;
- un dialogue avec les familles Cassissiennes concernées par leurs enfants ;
- la mise à disposition d'un lieu de rassemblement éloigné des habitations...

Il est à noter, selon les chiffres officiels de la gendarmerie, que le nombre d'infractions routières a fortement progressé (+ 80 %), ainsi que le nombre d'interventions (+ 102 %), le nombre de cambriolages (2->4), et la présence des forces de gendarmerie (468 h->601 h) sur la même période.

Deux lieux à Chessy sont particulièrement touchés. D'autres communes autour comme Val d'Oingt, Lozanne, Châtillon et d'autres sont également concernées.

Mise en place d'arrêtés pour la période du 15 juin à 15 septembre de chaque année portant sur :

- interdiction de rassemblement de mineurs sur la commune de 23h à 6h ;
- extinction de l'éclairage public de 23h à 6h (uniquement sur la période estivale afin d'éviter un autre type de délinquance : vol d'essence, cambriolages etc...).

La mise en place de la vidéo-surveillance sera étudiée en collaboration avec la gendarmerie. Les parents des mineurs concernés par les incivilités de cet été dans le village seront très prochainement convoqués.

GENS DU VOYAGE

Comme vous avez pu le constater, une nouvelle fois, des gens du voyage se sont installés sur l'espace de l'ancien camping. Comme à chaque fois, dès leur arrivée je me rends sur place pour entamer le dialogue et convenir des conditions de leur séjour (durée, coût, nombre de caravanes...). Ce phénomène a concerné d'autres municipalités de la communauté de communes. Il est important de rappeler que les pouvoirs de police du Maire en ce domaine ont été transférés au Président de la CCBPD.

Il est décidé de mettre en place des moyens pour empêcher l'installation des gens du voyage en :

- renforçant l'entrée des parkings (tennis, ancien camping) avec des portiques (devis demandé à une entreprise),
- déplaçant les compteurs électriques,
- créant des fossés le long du parking de la gare.

DÉLIBÉRATIONS

• N° 22-55 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CCBPD POUR LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES

Le Maire expose :

Le Plan Climat Air Energie Territorial de la CCBPD prévoit de « doter chaque commune d'un diagnostic complet des consommations de son bâti pour orienter les rénovations et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie ».

Le Maire propose que la commune demande à bénéficier de ce dispositif pour que soit réalisé(s) un/des diagnostic(s) sur les bâtiments suivants :

- la mairie
- la salle des fêtes
- l'école publique
- la gare (local associatif + logement)

Pour permettre la réalisation des diagnostics dans de bonnes conditions, la commune s'engagera à :

- mandater la CCBPD pour la réalisation de ces diagnostics et la sollicitation de la subvention correspondante,
- désigner au sein de son équipe municipale un ou des interlocuteurs privilégiés pour le suivi de la présente convention, nommé(s) « Référent rénovation énergétique »,

- transmettre toutes les informations nécessaires à l'intégration des bâtiments à l'audit énergétique global.
- participer au coût du ou des diagnostics en payant à la CCBPD la somme de 400 € par diagnostic, payable dès réception du rapport final et d'un état récapitulatif des dépenses. Adopté
- N° 22-60 DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES PIERRES DORÉES Le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 2 500 € à l'Ecole de Musique des Pierres Dorées.

Laetitia GUYOT partage son entretien avec les personnes de l'Ecole de Musique à l'occasion du Forum des associations :

- augmentation du nombre d'enfants résidant à Chessy,
- augmentation des manifestations de l'Ecole de musique sur la commune,
- des partenariats avec le jardin passerelle.

Une réunion de travail sera mise en place avec des élus d'autres communes dont Châtillon pour discuter des demandes de subventions d'associations présentes sur plusieurs communes. Adopté

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2022

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX ÉLUS DU CME 2022-2024 :

Les élections du Conseil Municipal des Enfants pour le mandat 2022-2024 a eu lieu lundi 10 octobre dans la salle du Conseil à la mairie.

Les 12 nouveaux élus se sont présentés un par un aux élus du Conseil Municipal.

DÉLIBÉRATIONS

 N° 22-66 – APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire expose :

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle précise également que si l'Etat est son garant au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel pour l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour ce faire, le Plan communal de sauvegarde (PCS) est l'outil indispensable. En approuvant par délibération le PCS et le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), l'assemblée délibérante acte les modalités de mise à jour du support, à savoir une mise à jour

annuelle permettant la vérification des annuaires, une mise à jour globale à chaque renouvellement de l'assemblée.

Une mallette sera ultérieurement mise en place dans le cadre de l'astreinte du PCS. Elle contiendra, entre autre, une version allégée du PCS, le portable et le planning d'astreinte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE A L'UNANIMITÉ de :

- d'approuver la mise à jour du Plan communal de sauvegarde,
- d'autoriser le Maire à prendre un arrêté portant sur l'adoption de la révision du PCS.
- Suite à la réunion d'Adjoints du 30 septembre, la commission rappelle que toutes les demandes d'occupation de la Place Centrale (festivités, marché, food-truck etc...) doivent lui être adressées à l'adresse mail :

place.centrale@chessy69.fr. les demandes sont étudiées avec intérêt par la commission qui en débat puis transmet l'information au conseil municipal pour décision.

Cette adresse mail doit également être utilisée pour exposer au marché le vendredi après-midi ou derrière la place de la mairie (food-truck...).

- La commission rappelle aussi qu'elle travaille toujours sur les projets pour l'aménagement de la Place Centrale. L'animation de cette place reste une priorité afin que tout le monde en bénéficie.
- L'entreprise JAILLET, actuellement implantée rue Jacques Cœur, nous a transmis un Avant-Projet Sommaire de son projet d'implantation rue des Marais sur un terrain communal. Ce terrain d'environ 3 000 m2 lui serait vendu si le projet est validé.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 À 19H30 EN SALLE DU CONSEIL



Liberté • Égalité • Fraternité **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

■ En ce jour de commémoration de la victoire et de la paix. Nous rendrons hommage, ensemble, à tous les «morts pour la France», des conflits anciens ou actuels. Cassissiens, Cassissiennes, merci de votre présence : rendez-vous à 11 h devant la mairie.

VIE ÉCO

Chef d'entreprise, Artisans, Agriculteurs, Commerçants, Entrepreneurs, Professions libérales : vous faites partie des acteurs économiques de notre territoire, transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

EXTERNALISEZ VOTRE GESTION ADMINISTRATIVE!

 Externalisez votre gestion administrative chronophage afin de vous concentrer sur votre cœur de métier.

Je vous propose des prestations au plus juste selon vos besoins, de quelques heures par mois à plusieurs jours par semaine.

Grace à mon expertise et mes compétences en gestion RH, administrative, commerciale et financière, je vous apporte souplesse et tranquillité d'esprit.

Je vous seconde et vous conseille avec sérieux et bienveillance pour vous libérer du temps, afin de gagner en productivité. Marie MINARD, votre gestionnaire administrative et RH - 06 48 07 87 16 marie minard@mmadminsolutions fr

marie.minard@mmadminsolutions.fr https://mm-admin-solutions.hubside.fr





Votre prestataire en gestion administrative, commerciale et RH

Marie MINARD 06 48 07 87 16

marie.minard@mmadminsolutions.fr http://mm-admin-solutions.hubside.fr



FORME & SANTÉ!

Amandine CLECHET et Elodie DEGOUTTE éducatrices sportives et formatrices au BPJEPS de VILLEFRANCHE activités pour tous vous proposent différentes activités bien-être et sport sur la commune au parc de Chessy les mines :

- Marche nordique et renforcement global du corps mardi matin de 10H15 à 11H45.
- Atelier spécifique « école de trail » pour se remettre à courir ou améliorer sa technique de course à pied afin d'éviter les blessures 3H le samedi ou le dimanche matin
- Cours de 1H spécifique trail : reprise ou performance (semaine ou week-end)



Pour plus d'informations appeler au 06 83 44 96 97 ou studioformesante@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer sur les chemins.

ENFANCE & JEUNESSE

ÉCOLE PUBLIQUE

L'équipe :

Suite au départ à la retraite de Marie-Noëlle Chouet, nous avons eu le plaisir d'accueillir Camille Richard, enseignante en classe de cycle 1 (PS/MS/GS) tout comme ses collègues Laurence Combe et Christine Courtot.

En élémentaire, Naoal Naf a également fait sa rentrée en complétant le mi-temps de Mylène Lubin en CM1/CM2.

Le reste de l'équipe est inchangé et les classes se répartissent ainsi : Florine Cadet (CP/CE1), Virginie Ribeiro-Batista et Isabelle Combe (CP/CE2), Catherine Padilla (CE1/CE2), Bénédicte Combasson (CE2/CM1) et Pascale Caron (CM1/CM2).

- Le projet de l'année scolaire 2022-2023, pour toutes les classes, s'articule autour du thème « Nature, Sciences et Découvertes » , le projet Musique, quant à lui, est centré sur le « Rythme » en espérant produire une Batucada lors de la fête de la musique du 21 Juin.
- Les maternelles voyageront entre rêves et réalité en découvrant le monde avec le projet « Nature, Sciences et Découvertes » et en voguant au pays des rêves avec un projet danse encadré par une danseuse professionnelle, projet intitulé « Dansons nos rêves. »...Les élèves poursuivront leur voyage au pays des rêves grâce aux arts plastiques en participant, d'une part à la manifestation internationale « la Grande Lessive » dont le thème, cette année est « La couleur de mes rêves.» (leurs créations seront suspendues jeudi 20 Octobre devant l'école) d'autre part en contribuant à l'exposition du GAAP (groupe d'animation arts plastiques) intitulée cette année « La fabrique à rêves ». Ils participeront également au projet musique «... au rythme de leurs rêves.»
- Les enfants du CE2 au CM2 ont visité la Mairie et certains se sont portés candidats au CME. Après deux semaines de création de programmes, affiches et campagne électorale, les élections du 10 Octobre ont désigné Dorian Jean-Folio et Aaron Vincent au CE2, Maureen Lachal et Maxime Caspoir au CM1 et Alice Gautronneau et Ludovic Chaume-Lagardère au CM2. Bravo à nos 6 conseillers municipaux enfants, bravo à leurs homologues de l'école privée à qui nous souhaitons une belle réussite dans leurs projets, lors des deux années à venir.
- Les grandes sections et les CP/CE1 ont débuté la natation scolaire et se rendent tous les jeudis matin à la piscine de Tarare et ce jusqu'au 2 Février.

L'école prévoit également de participer à l'exposition « Déchets d'œuvres » qui aura lieu le 19 Novembre à la MFR de Chessy : « Récupérer, recycler, créer »... pour le plaisir des yeux ! La suite des évènements au prochain épisode !

ÉCOLE SAINT JOSEPH C'est reparti pour une nouvelle année scolaire!

Mythologie

Cette année, notre fil conducteur, pour les quatre classes de l'école, est la mythologie. Zeus, Ulysse, Athena, Hermes, Poséidon & les autres personnages et créatures n'auront plus de secrets pour les enfants! De nombreux projets en perspective : visite du musée Lugdunum à Lyon, soirée théâtre, spectacle, carnaval et bien d'autres surprises!

Cross inter établissements

Le mardi 11 octobre a eu lieu, au stade de l'Arbresle, le cross inter établissements privés regroupant les CM1, CM2 et 6ème, des écoles et collège de Bully, Lentilly, Savigny, l'Arbresle et Chessy. A l'école, nous avons eu trois élèves médaillés: Maëline Lacombe (médaille d'or des CM2 filles), Emilien Poyet (médaille d'or des CM1 garçons) et Robin Tardivel (médaille d'argent des CM1 garçons). Un bel investissement de la part des élèves où chacun a pu se dépasser. Bravo les CM!

CME

Lors de la dernière élection du Conseil Municipal des Enfants, six élèves représenteront l'école Saint Joseph lors des réunions de travail : Maëline Lacombe (CM2), Alyssa Salus (CM2), Louane Moreira Da Costa (CM2), Tom Martinez (CM1), Elvis Laury (CM1) et Marcel Manzagol (CE2). Nous leur souhaitons un beau mandat avec beaucoup de projets pour « améliorer la vie des habitants de Chessy ».







VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié! Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez-pas : transmettez vos articles à **chessy-infos@chessy69.fr**

QI GONG À CHESSY

- Venez vous initier à la pratique du Qi Gong, Art ancestral chinois de santé et de longévité
- L'école Yang Shen Ô propose chaque jeudi matin à 08h45, un atelier de Qi Gong à la salle des fêtes de Chessy, à partir du jeudi 15 septembre 2022 (1ère séance d'essai gratuite).
- Pourquoi faire du Qi Gong?
- Pour harmoniser, tonifier et activer le corps (Jing), l'énergie (Qi), l'esprit (Shen) ;
- Pour assouplir et renforcer les muscles, les tendons, les ligaments, les articulations, les os, les organes et les viscères :
- Calmer, libérer et clarifier l'esprit ;
- Renforcer le système immunitaire.

Les Anciens disaient : « Ceux qui savent bien faire circuler le Qi renforcent et nourrissent le corps à l'intérieur et repoussent les maladies à l'extérieur »



CONTACT P

Olivier BEHR

Diplômé de médecine chinoise, Directeur de l'école Yang Shen Ô,

Maître enseignant en techniques énergétiques de santé et en Qi Gong

Contact: 06 33 33 61 74 olivierbehr64@gmail.com

SOU DES ÉCOLES

Bonjour à tous

Nouvelle aventure pour l'équipe du sou des écoles de Chessy!

Réservez déjà vos dates!

- Fête d'Halloween le Lundi 31 Octobre 2022
- Bourse aux jouets le Dimanche 27 Novembre 2022
- Vente de sapins le Vendredi 2 Décembre 2022

Tous les parents qui souhaitent rejoindre l'équipe sont les bienvenus :

soudesecoleschessy@gmail.com

06 37 33 57 98

Facebook : Sou des écoles de Chessy-les-Mines

Votre participation est essentielle pour financer les projets pédagogiques de l'école de vos enfants!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous de la part de l'équipe du Sou.

Tous ensemble pour les enfants!



CLASSE EN 4

La classe en 4 a une nouvelle fois animé le village samedi 15 octobre, avec le concert de Gospel qui cette fois a pu être maintenu.

Le quartet Gospel Groove s'est enrichi d'une quinzaine de choristes, qui ont fait vibrer les murs de l'église de Chessy, devant une bonne centaine de Cassissiens et visiteurs.

La classe en 4 remercie une nouvelle fois l'ensemble des participants et prévoit de renouveler cette soirée festive et de partage musical chaque année, donc rendez-vous en septembre 2023.

 Pour les récents arrivés, n'hésitez pas à nous contacter : classe4chessy@gmail.com
 Corinne Trebeaux 06 32 57 69 69



CLASSE EN 3

Après notre soirée Nuit rosé d'été très réussie, notre super équipe de conscrits organise :

Une vente à emporter : le dimanche 4 décembre matin dans le centre du village.

Nous vous proposons un plat original et typique à manger sur place ou à emporter.





Il s'agit du BIFANAS, c'est une recette de porc mariné à la portugaise (marinade composée d'ail, de laurier, de paprika et de vin blanc). Possibilité de précommander au 06 03 36 28 32 ou via les réseaux sociaux de nos conscrits.

Un vrai régal ! plat fait maison - testé et validé par la 3 lors de notre dernière réunion.

- Notre soirée irlandaise prévue en octobre a été reportée en mars 2023, on vous tiendra rapidement au courant.
- La fête des conscrits 2023 se prépare, nous avons déjà bloqué la date du week-end des conscrits :

Du vendredi 28 au dimanche 30 avril 2023 – à bloquer dans vos agendas!

- Nous transmettrons les informations d'inscription aux enfants de 10 ans désirant faire leurs conscrits, par le biais des écoles de Chessy, .
- Vous faites partie de la Classe en 3, vous voulez rejoindre notre équipe sympa et dynamique ? Faire de nouvelles rencontres et faire la fête... Faitesvous connaître!

Venez-nous rencontrer lors de la vente du 4 décembre, ou contactez-nous contact.la3chessy@gmail.com / Delphine BONNEFOY: 06 03 36 28 32

COMITÉ D'ENTRAIDE

Notre traditionnelle randonnée pédestre des vendanges s'est déroulée le dimanche 11 septembre par un temps idéal pour ce genre d'activité, beau mais pas trop chaud!

Les amoureux de la marche et de la nature ne se sont d'ailleurs pas trompés puisque nous avons enregistré 925 inscriptions et que nous avons laissé partir gratuitement une cinquantaine de personnes en fin de matinée car nous n'étions pas certains d'avoir suffisamment de nourriture sur nos relais et ravitaillement pour les satisfaire.

C'est un véritable succès qui récompense la quarantaine de bénévoles engagés dans cette manifestation depuis le matin 6H30 jusqu'au soir 21H00.

Pour un petit groupe d'une dizaine de personnes c'est même plus d'une semaine de préparation puis de rangement des matériels mais lorsque le succès et la bonne humeur sont au rendez-vous il n'y a pas de meilleure satisfaction.

Un grand merci à tous nos commerçants et artisans pour leur soutien que ce soit au niveau publicité (feuilles de route des randonneurs) ou au niveau des prix pratiqués afin de nous permettre une bonne rentabilité sur cette manifestation importante pour notre association.

Notre prochaine manifestation aura lieu le jeudi
 17 novembre à l'occasion de la sortie du Beaujolais
 Nouveau. Ce jour là, en collaboration avec le Comité

des fêtes nous vous proposerons notre «célèbre» saucisson Beaujolais pommes vapeur cuit au gène et servi avec une sauce au vin.

- Les bénéfices de notre randonnée ainsi que ceux liés à la soirée Beaujolais Nouveau seront intégralement utilisés lors du banquet organisé en l'honneur de nos « Aînés » le dimanche 11 décembre à la salle des fêtes.
- Afin de n'oublier personne nous demandons à toutes celles et tous ceux qui ont 70 ans (en 2022) et plus et qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales de se faire connaître soit auprès de la mairie soit auprès du secrétariat du Comité :

Patricia Martin : 09 53 14 06 59 Geneviève Lafarge : 04 78 43 97 37 Giloue Portalès : 04 78 64 60 29



Comité d'Entraide

INFOS □

Beaujolais nouveau:

Jeudi 17 novembre - salle des fêtes de Chessy

Banquet en l'honneur de nos «Aînés»
 Dimanche 11 décembre





CLUB DE L'AMITIÉ

- Le Club de l'Amitié est ouvert à tous, venez nous rejoindre. Ce Club est un lieu de rencontre, de parole, d'entraide et de partage.
- Il est également un lieu d'activités :
- Marche douce (d'entretien physique, de promenades diverses) lundi de 14 h00 à 16h00.
- Atelier Mosaïque (technique, accompagnement dans le choix et la réalisation de son projet artistique) mardi de 14h00 à 16h30.
- Informatique (débuter avec l'outil informatique, l'utiliser pour son quotidien) mercredi matin de 9h00 à 11h00.
- Activité jeux actuellement coinche et sccrabble. Nous recherchons des joueurs de carte. Jeudi de 13h30 à 18h00.

La cotisation est de 10 euros par trimestre .

Dans l'année nous organisons 1 sortie à la journée, 1 pique-nique, 1 restaurant ainsi qu'un repas pour la période de noël.

Le Club de l'Amitié est un lieu de lien social avec des personnes de son village, ou des villages avoisinant, nous rencontrons aussi les enfants des écoles, donnons de notre temps pour la réalisation de fleurs en papier pour les conscrits.

N'hésitez pas à vous renseigner, à venir nous voir dans notre local au rez -de-chaussée à droite de la Mairie.

Téléphonez moi : Mme BERERD MARIE PAULE 40/78/43/99/39

Amicalement : La présidente



CLASSE EN 9

Les conscrits de la Classe en 9 sont heureux vous invitent à leur traditionnelle :

Dégustation -vente d'huitres et de vin blanc Dimanche 18 décembre 2022 sur la place centrale du village à partir de 9 h 30!

Au plaisir de vous retrouver!



QÌ GONG ET TAÌ JÌ CHUAN CHESSY - CHÂTILLON Sourire à la vie.



Pratiquer, c'est...

Une découverte, une expérience, entre paroles et silence.

Une aventure qui nous rend plus disponible au présent.

Un itinéraire de connaissance, d'autocompassion, de force et de quiétude.

- Il est toujours temps de prendre soin de soi.
 Stage en novembre, il reste 2 places.
 Les informations sont disponibles auprès de Christel.
- La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence.

Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

Pratiquer, c'est sourire à la vie.

Différentes séances chaque semaine (hors vacances scolaires).

En fonction des recommandations sanitaires en vigueur:

Salle à Chessy ou Chaâtillon (à préciser)

MERCREDI de 18h à 19h30 :

mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

DOJO de Châtillon (à confirmer)

MARDI

QI GONG de 19h30 à 20h30

JEUDI

QI GONG de 14h à 15h TAI JI CHUAN de 15h à 16h

MEDITATION sur inscription

QI GONG, le **dimanche** de 9h à 11h (sur inscription préalable).

Nous sommes là pour vous renseigner : Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr

Françoise: 06 28 07 02 61 KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

Et aussi: KI-asso.org

LES TRÉTEAUX CASSISSIENS «LE RETOUR»

Après 2 ans d'absence, nous voilà de nouveau sur scène.

Venez découvrir notre dernier café-théâtre « On est (tous) des enfants »

Parce que nous sommes restés de grands gamins, nous avons essayé de nous replonger dans nos souvenirs d'enfance.

Avec les personnages qui nous ont fait rêver, seulement avec « Les Tréteaux Cassissiens » ça ne se passe jamais normalement.

Alors oui « On est (tous) des enfants ». Au départ, c'était pour les enfants, mais s'ils ne viennent pas, c'est mieux...

Prochaines représentations :

- Samedi 5 novembre 2022 à Bagnols au profit de la classe en 3
- Vendredi 11 et Samedi 12 novembre 2022 à Chessy à la salle des fêtes

Tarif: 10€ / adulte 5€ / enfant Entracte avec collation.

Venez nombreux passer un excellent moment avec nous, vous nous avez manqué et nous avons hâte de vous retrouver.

ASSISTANT MATERNEL : UN MÉTIER OUI A DE L'AVENIR !

- Vous souhaitez participer à l'épanouissement des enfants de moins de 3 ans, accompagner les tout-petits au quotidien, travailler en autonomie mais en collaboration avec les familles dans une coéducation. Vous êtes rigoureux et souhaitez travailler à votre domicile, cette profession est peut-être pour vous !
- Être assistant maternel c'est être un professionnel de la petite enfance qui accueille des enfants en journée à son domicile après avoir obtenu son agrément par le service de Protection Maternelle Infantile (PMI) du département.

C'est un métier à part entière qui demande des responsabilités, de savoir se remettre en question, d'avoir le sens de l'observation et d'être à l'écoute. Il permet également de concilier vie professionnelle et vie privée.

Si vous choisissez ce parcours :

A l'issue d'une formation initiale de 80h, vous accueillez des enfants, après signature d'un contrat de travail avec chacun de vos parents employeurs. Dans les 3 ans qui suivent ce 1er accueil, 40h de formation complémentaire sont effectuées, ce qui fait un total de 120h de formation initiale.

Les puéricultrices de la PMI vous accompagnent à votre domicile dans votre projet d'accueil : la mise en conformité de l'espace d'accueil de votre logement par rapport aux exigences de sécurité, mais également votre organisation, votre projet d'accueil et les questions que cela peut susciter.

Parallèlement, vous êtes accompagnés, si vous le souhaitez, par le relais petite enfance de votre secteur, service gratuit de la CCBPD. Ce dernier propose régulièrement des temps collectifs de 9h à

11h dans différentes communes selon un planning où les enfants que vous accueillez et vous -mêmes êtes les bienvenus. Cela vous permet de vous retrouver dans un cadre professionnel, animé et encadré par une éducatrice de jeunes enfants, et d'échanger avec vos collègues. Une écoute bienveillante et attentive à toutes vos questions (sur le plan pédagogique, administratif ou formation continue) vous y attend. Pour les enfants, c'est une ouverture à d'autres enfants et adultes dans un environnement collectif, avec du matériel adapté.

Vous avez accès à une documentation professionnelle et bénéficiez d'un accompagnement dans votre profession (formation continue, démarches, droits, obligations, contrat de travail.)

Sur la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées :

Durant ces 2 dernières années, la tendance déjà observée d'installations de jeunes familles sur le territoire s'est accentuée à tel point que les offres d'accueil chez les assistants maternels sont aujourd'hui insuffisantes. Nous assistons aussi à de nombreux départs en retraite. Vous êtes donc assurés de travailler, tant soit peu que vous sachiez vous adapter à minima aux demandes des familles. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à la maison du Rhône de Anse au 04.74.09.95.80. Des réunions d'informations préalables à l'agrément sont régulièrement proposées.

Vous pouvez également contacter le relais petite enfance de votre secteur. La commune de Chessy dépend du Relais Petite Enfance Sur la route des copains animé par Laure ROMAND.

Vous pouvez la joindre au 06.68.81.64.39 les aprèsmidis de 13h30 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi et 16h le vendredi. Des rdvs sont également possibles au 1277 route des crêtes 69480 Anse.





LA VİGNERONNE

 ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX CHESSY Pour la défense du Patrimoine, de la Culture et de l'Environnement

Chers Amis,

Aujourd'hui, la meilleure manière d'aller de l'avant est de reprendre ensemble nos activités mises en sommeil en grande partie à cause du COVID. Nous devons relancer, reformer nos équipes; toute bonne volonté sera la bienvenue.

Chaque année, nous préparons et éditons notre bulletin, toujours apprécié par nos adhérents.

Pas besoin d'être un professionnel pour participer et animer nos activités qui consistent à :

- continuer le recensement du Patrimoine en parcourant nos chemins, nos ruelles, nos rues pour dénicher ici une fenêtre à meneau, là un dessus de porte ouvragé, plus loin un vieux toit ... Un appareil photo mémorisera alors ces vestiges,
- diffuser l'histoire locale en recensant, triant, classant par thèmes nos archives; cela nous permet de rédiger une partie des articles du bulletin,
- participer aux Journées du Patrimoine en proposant des visites du village, de notre église riche de notre histoire locale, mais aussi :
- défendre l'environnement,
- effectuer une fois l'an un nettoyage de Printemps,
- participer à la fête du village,
- nettoyer et restaurer les Croix de nos chemins,
- sans oublier notre sortie annuelle qui nous rassemble lors d'une journée de détente et de découverte.

Pour que vive notre Association, nous avons besoin de vous !

Pour que vive notre village, rejoignez nous en participant à la réunion de notre Assemblée Générale qui se tiendra le :

Samedi 10 décembre 2022 à 10 h à la mairie de Chessy, Salle Elliot

En préambule, nous vous montrerons le documentaire sur le « Petit patrimoine des Pierres Dorées » réalisé par Patrick HARANT Et à l'issue de cette réunion, vous sera offert le verre de l'Amitié.

La Présidente et le Conseil d'Administration



ASSOCIATION TEAM COCO

Le dimanche 9 octobre a eu lieu l'évènement annuel organisé par le Centre Léon Bérard : « La Scintillante »

Le but de l'évènement est de rassembler les soignants, familles et donateurs autour d'une cause commune : la lutte contre le cancer.

Pour la seconde fois, l'association Team Coco s'est présentée comme ambassadeur, rassemblant à ses côtés pas moins de 49 participants et faisant par la même occasion, un don d'une valeur de 4900€.

Mais qui sommes nous ? La Team Coco est une association, dont le bureau est

composé de 7 personnes, 7 proches d'une personne : Coco, décédé du cancer en Juillet 2018.



Dès sa création l'association est apparue comme une évidence : combattons le cancer ensemble, lors de divers évènement que nous organisons et dont les bénéfices seront reversés au Centre Léon Bérard au travers de la fameuse course « La Scintillante » De ce fait, nous vous invitons le samedi 11 mars 2023 à venir partager avec nous une soirée « montagnarde » !

Animations+repas+soirée dansante au programme. Venez passer un moment convivial et chaleureux avec vos proches et également avec les nombreux adhérents de l'association, et pourquoi pas, en devenir un vous aussi ! Un grand merci a tous nos membres pour leurs participations. Rdv le 11 mars 2023 salle des fêtes de Chessy.

associationteamcoco@gmail.com

tel : Besançon Philippe président 0665267078

MINES DE LIENS

- L'atelier RéCré de l'association participe à l'expo déchets d'oeuvres du 19/11, organisée par la mairie de Chessy, en proposant un atelier «déco de Noël» aux enfants, venez avec vos enfants, l'association fournit le matériel.
- L'atelier RéCré participe également à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets le 26/11 avec des ateliers réparations au Domaine des Communes de la Communauté de Communes, 1277 route des Crêtes, 69480 Anse.
- Ses autres ateliers: Amap, groupement d'Achat ont redémarré les contrats d'automne avec une nouvelle productrice locale de miel. toutes les informations à suivre sur www.minesdeliens.org

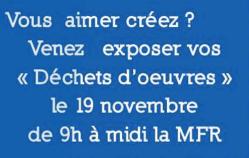


CREEZ ET EXPOSEZ VOS OEUVRES

Le 19 novembre à occasion de la Semaine Européenne deRéduction des Déchets, venez exposer vos oeuvres effectuées à partir de matériel recyclé et nous montrer comment donner plusieurs vie à ce que l'on appelle un déchet.

Vous avez des questions ?

contactez la mairie au 0670011265 pour participer.











La commission Environnement organise une :

Exposition pour TOUS ses talents locaux, ses artistes en herbe ou confirmés

pour sensibiliser à un meilleur recyclage des déchets grâce à vos créations avec du matériel recyclés.

Réalisez vos oeuvres à partir de déchets ou de matériaux de récupération : emballages divers, boîtes en métal, carton, plastiques, tissus, bois, etc. mais pouvant être découpés, grattés, assemblés à l'aide de pointes, colle, ficelle...

Venez exposer vos oeuvres le samedi 19/11 matin à la M.F.R. Installation à partir de 8h30.

inscrivez-vous : chessy.infos@gmail.com







¥ 0472-64-4229

APPEL A CONTRIBUTION PHOTOS!

• Afin d'illustrer nos bulletins municipaux, nous sommes preneurs de jolies photos de notre village. Vous pouvez les transmettre en commentaire sur le facebook de la mairie, via Messenger ou par mail à l'adresse : chessy.infos@gmail.com. Merci de votre aide!



BON A SAVOIR

OBJETS PERDUS ET TROUVÉS

Pégulièrement, des objets sont déposés en mairie après avoir été trouvés sur le territoire de la commune. Nous vous invitons à solliciter la mairie en cas de perte d'un objet, il a peut-être été apporté à la mairie.





ÉCOLE DE MUSIQUE DES PIERRES DORÉES

Une belle fin de saison

L'année 2021-2022 s'est terminée en fanfare avec de nombreux événements comme le concert du groupe pop-rock lors du Marché en fête à Châtillon le 4 juin dernier, qui a ravi les oreilles du public venu nombreux. La fête de l'école de musique a également été un beau moment de partage, permettant d'apprécier les progrès des élèves.



Au mois de juin, les professeurs Amandine Ferrier, Marina Paglieri, Elena Selesneva et Pierre-Louis Chabanon sont intervenus à la crèche Le petit Chessillon, à l'école Saint-Joseph de Chessy et à l'école publique de Châtillon, pour faire découvrir les instruments aux enfants. Les portes ouvertes de l'école de musique ont également permis à plusieurs futurs élèves de découvrir les cours proposés par l'école de musique. Enfin, l'école était présente à la fête du village de Chessy le 11 juin, pour une animation création d'instruments DIY.

Nouvelle année, nouveaux projets!

Cette année musicale a débuté le vendredi 2 septembre avec l'assemblée générale qui a réuni les professeurs, plusieurs adhérents et futurs adhérents, ainsi que le bureau qui a été renouvelé. L'école était présente au forum des associations de Châtillon et Chessy le 3 septembre, et a fait le plein d'inscriptions : l'association enregistre une augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année dernière.

Alors quelles nouveautés prévues dans les bacs cette année ? Forte de ces nouveaux adhérents, l'école ouvre une nouvelle classe d'éveil musicale. Amandine et Marina assureront donc trois ateliers pour les enfants de petite, moyenne et grande section.

Pour les élèves à partir du CP, le bassin d'instruments a rencontré un grand succès et est aujourd'hui complet. Le bassin permet la découverte des différents instruments proposés par l'école de musique tout au long de l'année, par petits groupes de 2 ou 3 élèves. Pour favoriser les apprentissages et le travail en dehors des cours, un 3e violon taille

enfant a été acquis.

Enfin, la grande nouveauté de cette rentrée est l'ouverture d'une classe de saxophone avec l'accueil d'un nouveau professeur, Noé Piris, à qui nous soufflons la bienvenue. Cette classe vient s'ajouter aux cours de piano, chant, guitare, batterie et violon déjà proposés. Noé va aussi renforcer l'encadrement du groupe pop-rock.

■ De nombreux événements viendront rythmer cette nouvelle saison 2022-2023 :

- Représentation des élèves de l'atelier vocal et rythmique lors de la fête des lumières le 8 décembre à Chessy,
- Représentations des classes d'éveil le 14 décembre et le 22 mars.
- Audition d'hiver le 28 janvier à la salle de l'Esplanade,
- Réflexion en cours avec la médiathèque pour un projet commun,
- Interventions des professeurs dans les écoles la semaine du 22 au 26 mai,
- Concert du groupe pop-rock lors du Marché en fête de Châtillon le 3 juin,
- Portes ouvertes la semaine du 12 au 16 juin,
- Participation à la kermesse des associations à Chessy mi-juin,
- Fête de l'école de musique le 24 juin.

■ Envie de vous inscrire ? Il reste quelques places

Les cours ont démarré la semaine du 12 septembre pour la grande joie de nos musiciens. Mais il reste encore quelques places pour les cours d'éveil petite et grande section, les cours de piano le lundi aprèsmidi, et de saxophone le mercredi après-midi.

Enfin, une info de toute dernière minute : une nouvelle pratique collective adulte vient de débuter et aura lieu tous les 15 jours le jeudi de 19 h à 20 h. Assurée par Matthieu Chevalet, elle est ouverte aussi aux musiciens qui ne prennent pas de cours à l'école de musique et qui seraient motivés par ce moment de partage.

Alors que l'envie d'apprendre à jouer d'un instrument vous démange, ou que vous soyez un musicien confirmé, ne laissez plus vos instruments prendre la poussière et rejoignez-nous!

Pour contacter le bureau :

asso-edmpierresdorees@laposte.net Pour nous suivre :

www.asso-edmpierresdor.wixsite.com/website www.facebook.com/Ecolemusiquepierresdorees



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque vous convie à plusieurs événements et animations cet automne :

- Après-midi jeux de société, pour les adultes, vendredi 4 novembre entre 14h et 16h30.
- Soirée Polar autour du roman policier et du prix Goutte de Sang d'encre, mercredi 16 novembre à partir de 19h00.
- L'Heure des grands, pour les enfants à partir de 8 ans, mercredi 23 novembre de 14h à 15h30 (conte et mise en scène). Réservation nécessaire.
- L'Heure des enfants, à partir de 4 ans, mercredi 23 novembre à 10h (histoires). Réservation nécessaire.
- Rencontre du club lecteurs adultes mercredi 30 novembre à partir de 19h00.
- Fête de Noël de Cap Générations et la médiathèque! Mercredi 14 décembre après-midi, pour les familles (activités manuelles et spectacle, à partir de 3 ans).

Toutes ces animations sont gratuites. Vous pouvez réserver vos places par mail, téléphone, sur place à la médiathèque ou sur notre site web grâce au formulaire.

Petit rappel : la boîte retour dans la façade vous permet de rendre les documents même quand la médiathèque est fermée !

Fermeture de la médiathèque samedi 24 décembre et samedi 31 décembre.

Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy Place de la Poste 69380 Châtillon d'Azergues 04 78 43 91 61 Tarifs pour les habitants de Châtillon et Chessy : jeune : 2 €, adulte : 6 €, foyer : 10 €, pour 1 an. mediatheque@chatillondazergues.fr http://mediatheque.chatillondazergues.fr

http://facebook.com/mediathequechatillonchessy Mardi 16h-18h30 Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30 Samedi 9h30-12h30

L'Heure des enfants mercredi 23 novembre à 10 h à la médiathèque !



Rencontre du Club lecteurs ! Mercredi 30 novembre à 19h00 à la médiathèque Châtillon Chessy



Entrée libre

Médiathèque CHarilon Intercommunale Mercredi 16 novembre 2022
à partir de 19h00

SOIREE POLAR
Venez échanger autour des romans policiers et autour d'un verre!

Vole pour les prix Goulles de Song d'encre et partage de coups de ceeur.
Entrée libre.

Médiathèque
CHetten



CRÉA'MÔMES

- L'accueil de loisirs Créa'Mômes à Chatillon d'Azergues est ouvert durant les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes (les 3-5 ans dans les locaux de l'école maternelle, les 6-7 ans et les 8-12 ans dans les locaux de l'école élémentaire).
- Durant les vacances scolaires, un thème est proposé pour chaque groupe, avec des activités manuelles, sportives ou simplement ludiques adaptées aux enfants.
- Pour les mercredis de l'année scolaire 2022-2023, un thème est proposé par période.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, ou contacter la direction par mail : creamomes@cc-pierresdorees.com

L'équipe de direction et d'animation de Créa'Mômes



Direction de la publication et responsable de la rédaction : Thierry Padilla, maire de Chessy. Réalisation & impression : mairie de Chessy - comission communication. Ne pas jeter sur la voie publique . Crédits photos : Lolau Rouge & Lin & ©Denis BRUDZYNSKI Le Patriote Beaujolais VDS

Fermeture le mercredi et le samedi